

## 20 TERNOIS EST

## COM DE COM DE L'ATRÉBATIE

## Redécoupage des intercommunalités : « L'Atrébatie regarde vers l'Arrageois en souhaitant préserver son authenticité rurale »

**Mercredi soir, pour leur premier conseil communautaire dans l'enceinte de la plateforme multiservices économiques de Tincques,** les délégués de l'Atrébatie ont d'emblée étudié la question qui fait l'actualité chaude du moment : la réorganisation des intercommunalités dans le département. Jusqu'à présent, la loi impose un minimum de 5 000 habitants pour constituer une intercommunalité. Mais ce seuil aura sans doute bientôt vécu. Les services de la préfecture ont demandé aux élus de revoir le périmètre de leurs communautés, afin que celles-ci prennent une dimension plus significative. On parle maintenant de 20 000 à 25 000 habitants pour œuvrer. Ce qui pose beaucoup de questions.

### Le travail avec le Pays d'Artois a tracé la voie

Dans le Ternois et dans l'Artois, les discussions vont bon train. C'est vers Arras que l'Atrébatie regarde, comme cela avait déjà été le cas quant il s'était agi de décider l'appartenance à un pays. « Dès 1998 même, dans le cadre de la rédaction

*du contrat de développement rural, puis des premières programmations pluriannuelles, notre territoire s'est positionné sur un ancrage arrageois. De nombreux indicateurs démontrent la relation croissante entre l'Atrébatie et l'aire urbaine arrageoise. Depuis, dans le cadre du Pays d'Artois, de nombreuses actions ont été mises en place sur la gestion de l'eau, la programmation habitat, l'urbanisme, la prospective, le développement économique... »*, a expliqué Pierre Guillemant.

Cette préférence pour l'Arrageois est aussi conforme à la réalité des flux quotidiens domicile-travail et à l'axe agro-alimentaire industriel qui part de Saint-Pol avec Herta et Ingrédia, se poursuit avec Délices des 7 Vallées à Tincques et Pasquier à Aubigny, pour se diriger vers Arras. Le potentiel économique et la perspective démographique confirment tout cela. « *Notre communauté est l'une des plus denses sur le secteur des métiers du bâtiment, le tissu commercial assure des services de proximité, l'activité agricole tente de s'ouvrir sur des initiatives innovantes.* »

La com de com justifie ces arguments dans un document remis au préfet, qui donne cette lecture de la réalité actuelle. « *Le territoire de l'Atrébatie s'est réorganisé autour de l'ex-RN 39, architecturé par trois espaces structurants : Avesnes-le-Comte, Tincques et l'unité urbaine Scarpe amont, qui dessine le tracé d'une continuité bâtie de Tincques à Marzeuil.* »

### Le développement comme fil conducteur

Si l'orientation géographique ne fait pas de doutes pour les élus, ce sont les éventuels rapprochements qui posent question. Dans l'hypothèse d'un rapprochement avec un autre territoire, l'Atrébatie veillera au respect de ses valeurs de proximité et de ses atouts structurants, ainsi qu'à l'unité de son « identité rurale ». La proposition faite au préfet demande « *de tenir compte des axes structurants que sont le Val de Scarpe (du bassin versant de l'Atrébatie à la communauté urbaine d'Arras en passant par les com de com de l'Artois et du Val du Gy) et*



Pour Pierre Guillemant, l'orientation arrageoise est évidente, sans que des rapprochements soient pour l'heure évoqués.

la RD 939 (route de l'agroalimentaire) ; des entités naturelles (bassin versant de l'Atrébatie) et patrimoniales (patrimoine bâti) ; et d'un schéma de développement multipolaire. » Au-delà des redécoupages de frontières et des possibles fusions, c'est bien la perspective de

développement qui importe pour l'Atrébatie. Et sur ce point, le travail engagé ces dernières années est un sérieux atout à faire valoir. ■ **DAVID DERIEUX**  
► Nous reviendrons dans nos prochaines éditions sur les autres points à l'ordre du jour : accueil d'entreprises sur le parc de Tincques et à la PMS, développement éolien, urbanisme, esquisse budgétaire...